



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 30 AVRIL**
En exercice : 23 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
Présents : 20 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
Votants : 22 sous la **présidence de Sylvie TURPIN, 1^{ère} adjointe.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 avril 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne,
COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, BOITIER Jean-Louis, DUJARRIC DE
LAGARDE Irène, LEQUES Thierry, ARRIVÉ Hervé, FATRAS Christian,
de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, ROBERT Nathalie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT
Délizia, ROMPILLON Nelly, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs,
BAUDIT Mathis

Absent(s) : RECOUVREUR Anaïs

Absent(s) avant donné pouvoir : BARRAUD Vincent à TURPIN Sylvie, LEQUES Thierry à GAGNADRE Josselyne

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 22 voix

MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

Suivant l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, le maire étant empêché, il est remplacé dans ses fonctions par la première adjointe Sylvie TURPIN, cette dernière assure notamment la présidence de séance de la présente réunion.

DE 030-2026/04-005 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL PORTUAIRE UNIQUE

Sylvie TURPIN indique au conseil municipal qu'un Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre a été créé et qu'il est autorisé portuaire compétente pour les onze ports de Seudre dont nos ports d'Orivol, des Roches et chenal des Brégauds.

Il convient de désigner un représentant de la commune

Une liste de candidats est présentée :

- « Toujours Unis pour Étaules » :
Sylvie TURPIN titulaire et Hervé ARRIVÉ suppléant

Vu la délibération DE 027 - 2026/04-002 VOTE A MAIN LEVEE,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION**

- **DÉSIGNE Sylvie TURPIN titulaire et Hervé ARRIVÉ suppléant pour représenter la commune au conseil portuaire unique**



Pour extrait conforme

La 1^{ère} adjointe, Sylvie TURPIN.

Le secrétaire, Daniel MOTARD